



compte bloqué par saisie attribution

Par **grosso**, le **28/12/2009** à **06:53**

bonjour, sur mon compte bancaire a été faite une saisie attribution, pour un montant 13635,55 alors que ma dette est de 6500, cette dette est dûe a la suite de la vente de l'appartement aux enchères,; je me suis trouvée sans ressources mon mari ayant quitté le domicile; sur mon compte je ne perçois que ma retraite, je paie une voiture a credit et un emprunt que je rembourse, je voudrai savoir si la banque rejettera le paiement des credits si ma retraite peut être bloquée entièrement 780 € par mois et 989€ tous les 3mois, par contre maintenant je n'est plus un €, je ne peut régler EDF téléphone, et je ne peux plus faire aucun achats nourriture etc.. est il possible , l'huissier a t il le droit je ne refuse pas de rembourser mais a raison de 100 € PAR MOIS;J'ai été obligée de rembourser les dettes de mon mari, pouvez vous me dire ce que je dois faire, je ne puis payer un avocat dans l'attente de vous lire recevez mes sinceres salutations.